

## Devenez Data Protection Officer (DPO) !

**dposystem et CESI<sup>1</sup> campus d'Aix en Provence allient expertise et pédagogie pour proposer une formation DPO certifiante et opérationnelle.**

### **PREMIERE SESSION DE FORMATION AU PRINTEMPS**

Aujourd'hui, les données constituent un enjeu économique et sociétal majeur pour les entreprises et les collectivités. Si la gestion et la protection de ces données nécessitent des connaissances accrûes entre autres dans le domaine informatique et juridique, rares sont les profils à combiner les deux expertises. C'est de ce constat qu'est née la formation DPO (Data Protection Officer) avec CESI et dposystem.

Interview croisée de Vincent Ferrara, Président de dposystem et de Emilie Pomero, Conseillère formations au sein de CESI Aix en Provence, Campus d'Enseignement Supérieur et de Formation Professionnelle.

### **Pourquoi lancer une telle initiative ?**

**Emilie Pomero** : « Lorsque le RGPD est entré en vigueur, CESI a monté un parcours de sensibilisation pour permettre à ceux qui le souhaitent de mieux appréhender les enjeux de ces nouvelles réglementations. La suite logique pour nous, après avoir obtenu la certification de la CNIL en 2020, était de proposer une formation certifiante au métier de Data Protection Officer (DPO). D'autant plus que la demande est au rendez-vous : de nombreux professionnels de la data souhaitent conforter leurs acquis par cette certification. »

**Vincent Ferrara** : « Chez dposystem nous accompagnons, depuis 2017, des dizaines d'organisations dans la valorisation de leurs données autour du RGPD. Notre accompagnement couvre tout le spectre de la mise en conformité : de la mise en place au maintien, en continu, du bon niveau de conformité. Nous sommes heureux de pouvoir mettre notre expérience et notre expertise à profit dans le cadre de cette formation. »

### **Pourquoi s'être rapproché de dposystem pour co-construire cette formation ?**

**Emilie Pomero** : « Au sein de CESI, nous nous associons systématiquement à des experts quand il s'agit de bâtir une nouvelle formation. Cela fait partie de notre stratégie. Lorsque nous avons imaginé ce parcours certifiant, c'est très naturellement que nous avons pensé à dposystem avec qui nous entretenons de bonnes relations depuis longtemps : dposystem accueille des apprenants dans le cadre de l'alternance et nous évoluons dans le même écosystème IT.

**Vincent Ferrara** : « Nous partageons également un engagement associatif commun à la sensibilisation sur les sujets de sécurité IT (Medinsoft, CIP, CLUSIR, etc.). Il y a une véritable convergence entre nos métiers d'experts et ceux de formation de CESI : nos organisations ont toutes deux à cœur de contribuer à l'animation et la valorisation du territoire à travers les notions de sécurité et de réglementation informatique. »

---

<sup>1</sup> Campus d'Enseignement Supérieur et de Formation Professionnelle.



## En quoi consiste la formation ?

**Emilie Pomero** : « La formation dure 35 heures conformément aux exigences de la CNIL pour passer la certification DPO. Elle dispense les connaissances nécessaires à la pratique du métier DPO et elle prépare à la certification. La formation s'adresse à toute personne qui souhaite apprendre ou mieux maîtriser le métier de DPO qui est encore nouveau. Elle permet de compléter des compétences techniques : informatiques, juridiques, QSE, etc.

**Vincent Ferrara** : « Dans le cadre de la formation, les apprenants auront accès à une plateforme utilisée au quotidien par les consultants dposystem, éditée par smart GDPR et appelée *smart compliance booster*. Cette plateforme permettra de vérifier que les fondamentaux ont bien été acquis tout en plongeant l'apprenant dans la réalité terrain du métier de dpo. L'objectif est de former des personnes opérationnelles dès la sortie de la formation. »

## Quelles perspectives après cette expérience de formation CESI/dposystem ?

**Vincent Ferrara** : « Chez dposystem nous souhaitons apporter notre triple expertise juridique, technique et organisationnelle aux apprenants. La transmission est vraiment une valeur clé pour dposystem. Nous considérons que nous avons un rôle à jouer dans la formation à ce métier transverse et en construction. »

**Emilie Pomero** : « Côté CESI, si cette formation fonctionne bien, elle pourrait être déployée. Côté apprenants, cette formation donne accès à des postes de DPO en interne, à des postes de DPO consultants mais aussi à des postes au sein d'équipes de mise en conformité».

Inscrivez-vous à la formation en contactant Emilie Pomero par mail : [epomero@cesi.fr](mailto:epomero@cesi.fr)

